

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 17 JANVIER 2022 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal.....	19
Nombre de membres en exercice.....	18
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération.....	16
Date de la convocation et d'affichage.....	12 janvier 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX et le DIX-SEPT JANVIER à 20 H 00, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

PRESENTS : Christian BORDAZ, Maire ; Michel CHAPET, Hélène PRAL, Jean-Pierre CAILLET, René PARREAULT, adjoints ; Marie MOURIER, James EPTING, Bernard ROLLIN, Joseph CELLIER, Corine FHAL, Nicole TISSEYRE, Patrick LEMAITRE, Gilles BRAGHINI et Olivier SALADINI.

PROCURATIONS : Catherine PELTIER à James EPTING et Christelle POINAS AMIARD à Hélène PRAL.

ABSENTES ET EXCUSEES : Séverine PIAT et Alexandra BONOD-FERRIEUX.

Nicole TISSEYRE a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 décembre 2021 à l'unanimité.

DELIBERATIONS

FONCIER : Echange de terrain

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2021-049 du 24 juin 2021 par laquelle il avait été approuvé un échange de terrain avec M. Thierry BONNARDEL. Suite à une division parcellaire il y a lieu de préciser les parcelles concernées. Il s'agit d'échanger les parcelles WB71 et WB73 d'une surface totale de 30.433 m2 contre la parcelle WB76 d'une surface totale de 30.419 m2. Cette parcelle pourra éventuellement recevoir une antenne de téléphonie mobile. Aucune soule ne sera versée et la valeur vénale du terrain sera calculée sur la base de 0.70 € le m2. Vote à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL : création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps complet

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} mars 2022 compte tenu du surcroît de travail au service technique. Vote à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL : création d'un emploi permanent d'adjoint administratif à temps complet

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1^{er} mars 2022 compte tenu de la réorganisation du service administratif. Vote à l'unanimité.

INFOS DU MAIRE

- Réception de l'avis des domaines relatif à l'acquisition du terrain situé quartier les Augustins et destiné à la création du parc arboré et à la construction du nouveau groupe scolaire, soit une valeur de 160.000 € pour une surface de 21.415 m2. La proposition sera faite aux propriétaires.
- Remise en état de la borne wifi « cigale » à l'ensemble polyvalent par la Communauté d'Agglomération. Les deux bornes « cigale » (nouvelle mairie et ensemble polyvalent) fonctionnent à nouveau.

RAPPORT DES COMMISSIONS

FINANCES (Michel CHAPET)

- Les comptes de l'année 2021 sont arrêtés à ce jour par la Trésorerie de Valence. Le budget principal fait ressortir un montant de recettes fiscales de 993.200 € et un montant de dépenses de fonctionnement de 1.148.974 €.
- La commission finances se réunira le mardi 1^{er} février 2022) à 18h pour préparer le budget 2022.

TRAVAUX (Michel CHAPET)

- Des devis ont été demandés pour la réfection du chemin des Coteaux et de la partie haute de l'allée de la Grande Musenne. Les membres de la commission sont invités à apporter d'autres suggestions pour 2022 à la prochaine réunion de travaux.

VIE ASSOCIATIVE (Gilles BRAGHINI)

- Le marché de la truffe et de la gastronomie a eu lieu dimanche 16 janvier avec une dizaine d'exposants et une bonne fréquentation du public.
- La fête de la musique est en préparation.

TRAVAUX (Joseph CELLIER)

- Les travaux de ravalement de façade de l'immeuble la Matinière, suite à la grêle, sont en cours de finition.
- Dans les travaux à venir concernant les divers travaux dans les bâtiments communaux, à savoir l'étanchéité du foyer et du hall de l'ensemble polyvalent, les travaux de réfection de l'ancienne poste et la protection des balcons ouverts à la Matinière, le dossier est entre les mains de l'architecte. Une demande de subvention sera déposée dès la réception des devis.

EMBELLISSEMENT (James EPTING)

- Les travaux de plantation ont commencé avec les agents communaux et devraient se poursuivre toute la semaine.
- Panneau publicitaire entrée du village : rencontre des entreprises concernées afin d'obtenir leur accord pour le démonter.
- Une réflexion sera menée pour établir un Règlement Local de Publicité.
- Remise en état de la croix située au croisement de la RD52 et le chemin des Pandus par des bénévoles.
- L'aménagement de la place des Chalands sera travaillé avec les agents communaux.

SOCIAL (Hélène PRAL)

- Le jeudi 24 février aura lieu le don du sang.
- Une reprogrammation du spectacle de magie en mars-avril sera discutée fin janvier.
- La distribution de cadeau aux personnes âgées malades ou en maison de retraite est en attente de l'amélioration de la situation sanitaire.
- La réunion du CCAS prévue le 6 janvier 2022 a été reportée.

LOCATIFS (Hélène PRAL)

- Rappel du fonctionnement du parc locatif sur la Commune. 51 logements locatifs sont en gestion directe par la Commune dont 46 logements sociaux (28 dans l'immeuble la Matinière et 18 dans l'immeuble l'Orée du Village). Il y a une majorité de type 3 et peu de grand logement. La construction des immeubles a été réalisée avec les prêts de l'Etat pour permettre aux locataires de bénéficier de l'allocation logement. Actuellement il y a 62 demandes reçues pour seulement 10 attributions. Les locataires sont majoritairement constitués de familles monoparentales et de personnes âgées, il y a peu d'enfants.

TRAVAUX A L'EGLISE (René PARREAULT & Jean-Pierre CAILLET)

- Les travaux de maçonnerie se poursuivent.
- Pour mémoire, à l'époque de la construction du bâtiment tous les vitraux n'ont pas pu être posés par manque de financements. Quatre emplacements sont en attente de recevoir des vitraux. Un devis a été demandé à l'atelier Thomas Vitraux d'un montant de 80.000 € et un deuxième a été demandé. Un dossier sera constitué pour déposer un avenant à la convention signée avec la Fondation du Patrimoine et ainsi permettre à la commune de recevoir à nouveau des dons pour cette deuxième tranche.

COMMUNICATION (René PARREAULT)

- Les agendas ont été distribués aux génissais, un remerciement à toutes les personnes qui ont contribué à cette distribution.
- Le nouveau panneau lumineux d'information est en attente de branchement électrique suite à une pénurie de matériel.
- Présentation du nouveau logo choisi par les membres de la commission. Celui-ci sera montré dans le prochain numéro de la Lucarne.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21h30
Prochain conseil municipal : lundi 14 février 2022 (sous réserve de modification)